



**Direction générale de la mondialisation,  
de la culture, de l'enseignement  
et du développement international**  
*Délégation pour l'action extérieure des  
collectivités territoriales*

Paris, le 27 mai 2019

## COMMUNIQUÉ

### **Prolongation de l'appel à projets « Ville durable en Afrique » en faveur de la coopération décentralisée**

Plusieurs projets de coopération décentralisée de grande qualité ont été sélectionnés dans la première phase d'ouverture de l'AAP « Ville durable en Afrique » aussi, en vue de favoriser l'émergence de nouveaux projets d'ici au Sommet Afrique-France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, a-t-il décidé de **prolonger l'ouverture de l'appel à projets « Ville durable en Afrique » en 2019.**

Les collectivités territoriales françaises pourront déposer leur projet aux deux périodes suivantes à l'adresse : [www.cncd.fr](http://www.cncd.fr) :

- **1<sup>ère</sup> date de dépôt : le 20 juin 2019**
- **2<sup>ème</sup> date de dépôt : le 30 octobre 2019**

Les objectifs restent inchangés à savoir :

- **Mettre en place des projets de coopérations franco-africaines concernant la ville africaine** pour favoriser le partage d'expérience et la réciprocité des échanges concernant : la participation citoyenne, l'accès aux services essentiels, la planification et la gouvernance, la formation et le renforcement des compétences, la recherche d'équilibre urbain-rural, le renforcement du tissu économique local...
- **Faire émerger des projets de coopération sur la ville durable qui pourront être valorisés lors du Sommet Afrique-France de 2020** en vue d'échanger avec nos partenaires africains sur les solutions à mettre en œuvre ensemble pour relever les défis, au Nord comme au Sud.

**Les collectivités territoriales peuvent apporter des réponses concrètes** et adaptées aux enjeux locaux pour promouvoir des villes et territoires durables intelligents, résilients, verts, inclusifs et accessibles à tous.

**Cet appel à projets s'adresse à toutes les collectivités françaises ou à leurs groupements** qui souhaitent développer des projets avec les autorités territoriales africaines de l'ensemble du continent.

⇒ Retrouvez le règlement sur [France Diplomatie](http://FranceDiplomatie.fr).

#### **Contact :**

**Hélène HAMPARTZOUMIAN**, chargée de mission à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales

01 43 17 62 62 | [helene.hampartzoumian@diplomatie.gouv.fr](mailto:helene.hampartzoumian@diplomatie.gouv.fr)



Suivez l'actualité de la coopération décentralisée sur [@CNCD\\_fr](https://twitter.com/CNCD_fr)